



Le 8 octobre 2024

DIRECTION DE LA SÉANCE

ORDRE DU JOUR DES PROCHAINES SÉANCES DU SÉNAT
établi à la suite des conclusions de la Conférence des Présidents

Souligné : Entre dans le champ de l'article 23 bis du Règlement relatif à la présence des sénateurs

SEMAINE DE CONTRÔLE

Mardi 8 octobre 2024

Le soir

- Débat sur **la situation des urgences pendant l'été 2024** (demande du groupe SER)

- Temps attribué au groupe Socialiste, Écologiste et Républicain : 8 minutes
- Réponse du Gouvernement pour une durée équivalente
- Après la réponse du Gouvernement, séquence de 16 questions réponses :
 - 2 minutes, y compris la réplique
 - Possibilité de réponse du Gouvernement pour une durée équivalente
 - Possibilité pour le Gouvernement de répondre à une réplique pendant 1 minute et à l'auteur de la question de répondre de nouveau pendant 1 minute
- Conclusion par le groupe Socialiste, Écologiste et Républicain : 5 minutes
- Délai limite pour les inscriptions de parole dans le débat : lundi 7 octobre à 15 heures

Mercredi 9 octobre 2024

À 15 heures

- Questions d'actualité au Gouvernement

- Délai limite pour l'inscription des auteurs de questions : mercredi 9 octobre à 11 heures

- Proposition de loi visant à réduire le nombre de **conseillers municipaux** dans les **petites communes**, présentée par M. François BONNEAU et plusieurs de ses collègues (texte de la commission, n° 664, 2023-2024)

Ce texte a été envoyé à la commission des lois.

- Délai limite pour le dépôt des amendements de commission : lundi 3 juin à 12 heures
- Réunion de la commission pour le rapport et le texte : mercredi 5 juin matin
- Délai limite pour le dépôt des amendements de séance : jeudi 3 octobre à 12 heures
- Réunion de la commission pour examiner les amendements de séance : mercredi 9 octobre matin
- Temps attribué aux orateurs des groupes dans la discussion générale : 45 minutes
- Délai limite pour les inscriptions de parole dans la discussion générale : mardi 8 octobre à 15 heures

- Proposition de loi visant à lutter contre les **fermetures abusives** de **comptes bancaires**, présentée par M. Philippe FOLLIOU et plusieurs de ses collègues (texte de la commission, n° 672, 2023-2024)

Ce texte a été envoyé à la commission des finances.

- Délai limite pour le dépôt des amendements de commission : lundi 3 juin à 12 heures
- Réunion de la commission pour le rapport et le texte : mercredi 5 juin matin
- Délai limite pour le dépôt des amendements de séance : jeudi 3 octobre à 12 heures
- Réunion de la commission pour examiner les amendements de séance : mercredi 9 octobre matin
- Temps attribué aux orateurs des groupes dans la discussion générale : 45 minutes
- Délai limite pour les inscriptions de parole dans la discussion générale : mardi 8 octobre à 15 heures

Le soir

- Débat préalable à la réunion du **Conseil européen** des **17 et 18 octobre 2024**

- Intervention liminaire du Gouvernement
- 4 minutes attribuées respectivement à la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées, à la commission des finances, à la commission de l'aménagement du territoire et du développement durable et à la commission des affaires européennes
- Temps attribué aux orateurs des groupes : 1 heure
- Possibilité pour le Gouvernement de prendre la parole après chaque orateur des commissions et des groupes pour une durée de 2 minutes ; possibilité pour l'orateur de répliquer pendant 1 minute
- Conclusion par la commission des affaires européennes : 4 minutes
- Délai limite pour les inscriptions de parole dans le débat : mardi 8 octobre à 15 heures

Jeudi 10 octobre 2024

De 10 h 30 à 13 heures et de 14 h 30 à 16 heures

(Ordre du jour réservé au groupe SER)

- Proposition de loi visant à mettre en place une **imposition des sociétés** plus **juste** et plus **écologique**, présentée par M. Rémi FÉRAUD et plusieurs de ses collègues (n° 862, 2022-2023)

Ce texte a été envoyé à la commission des finances.

- Délai limite pour le dépôt des amendements de commission : lundi 3 juin à 12 heures
- Réunion de la commission pour le rapport et le texte : mercredi 5 juin matin
- Délai limite pour le dépôt des amendements de séance : jeudi 3 octobre à 12 heures
- Réunion de la commission pour examiner les amendements de séance : mercredi 9 octobre matin
- Temps attribué aux orateurs des groupes dans la discussion générale : 45 minutes
- Délai limite pour les inscriptions de parole dans la discussion générale : mercredi 9 octobre à 15 heures

- Proposition de loi visant à assurer la **mixité sociale** et scolaire dans les **établissements d'enseignement publics et privés** sous contrat du premier et du second degrés et à garantir davantage de transparence dans les procédures d'affectation et de financement des établissements privés sous contrat, présentée par Mme Colombe BROSSEL et plusieurs de ses collègues (texte de la commission, n° 678, 2023-2024)

Ce texte a été envoyé à la commission de la culture, de l'éducation, de la communication et du sport.

- Délai limite pour le dépôt des amendements de commission : lundi 3 juin à 12 heures
- Réunion de la commission pour le rapport et le texte : mercredi 5 juin matin
- Délai limite pour le dépôt des amendements de séance : jeudi 3 octobre à 12 heures
- Réunion de la commission pour examiner les amendements de séance : mercredi 9 octobre matin
- Temps attribué aux orateurs des groupes dans la discussion générale : 45 minutes
- Délai limite pour les inscriptions de parole dans la discussion générale : mercredi 9 octobre à 15 heures

SEMAINE SÉNATORIALE

Mardi 15 octobre 2024

À 14 h 30 et le soir

- Proposition de loi pour améliorer la **prise en charge** de la **sclérose latérale amyotrophique** et d'autres maladies évolutives graves, présentée par MM. Gilbert BOUCHET, Philippe MOUILLER et plusieurs de leurs collègues (texte de la commission, n° 670, 2023-2024) (demande du groupe Les Républicains)

Ce texte a été envoyé à la commission des affaires sociales.

- Délai limite pour le dépôt des amendements de commission : lundi 3 juin à 12 heures
- Réunion de la commission pour le rapport et le texte : mercredi 5 juin matin
- Délai limite pour le dépôt des amendements de séance : vendredi 7 juin à 12 heures
- Réunion de la commission pour examiner les amendements de séance : mardi 15 octobre en début d'après-midi
- Temps attribué aux orateurs des groupes dans la discussion générale : 1 heure
- Délai limite pour les inscriptions de parole dans la discussion générale : lundi 14 octobre à 15 heures

- Explications de vote puis vote sur la proposition de loi visant à permettre l'**élection du maire d'une commune nouvelle** en cas de **conseil municipal incomplet**, présentée par Mme Annick BILLON, M. Bruno RETAILLEAU, Mme Françoise GATEL et plusieurs de leurs collègues (procédure accélérée) (texte de la commission, n° 662, 2023-2024) (demande du groupe UC et du groupe Les Républicains)

Ce texte a été envoyé à la commission des lois. Il est examiné conformément à la procédure de législation en commission selon laquelle le droit d'amendement des sénateurs et du Gouvernement s'exerce en commission.

- Délai limite pour le dépôt des amendements de commission : lundi 3 juin à 12 heures
- Réunion de la commission pour le rapport et le texte : mercredi 5 juin matin
- Délai limite pour le dépôt des amendements de séance, en application de l'article 47 quater, alinéa 1, du Règlement : lundi 14 octobre à 12 heures
- Délai limite de demande de retour à la procédure normale : vendredi 11 octobre à 17 heures
- Lors de la séance, seuls peuvent intervenir le Gouvernement, les représentants de la commission pendant 7 minutes et, pour explication de vote, un représentant par groupe pour une durée ne pouvant excéder 5 minutes chacun, ainsi qu'un sénateur ne figurant sur la liste d'aucun groupe pour une durée ne pouvant excéder 3 minutes
- Délai limite pour les inscriptions des orateurs des groupes : lundi 14 octobre à 15 heures

- Proposition de loi portant **programmation nationale** et **simplification normative** dans le **secteur économique de l'énergie**, présentée par M. Daniel GREMILLET, Mme Dominique ESTROSI SASSONE, M. Bruno RETAILLEAU et plusieurs de leurs collègues (texte de la commission, n° 643, 2023-2024) (demande du groupe Les Républicains)

Ce texte a été envoyé à la commission des affaires économiques avec une saisine pour avis de la commission de l'aménagement du territoire et du développement durable.

- Délai limite pour le dépôt des amendements de commission : lundi 27 mai à 12 heures
- Réunion de la commission pour le rapport et le texte : mercredi 29 mai matin
- Délai limite pour le dépôt des amendements de séance : jeudi 6 juin à 12 heures
- Réunion de la commission pour examiner les amendements de séance : mardi 15 octobre après-midi
- Temps attribué aux orateurs des groupes dans la discussion générale : 1 heure
- Délai limite pour les inscriptions de parole dans la discussion générale : lundi 14 octobre à 15 heures

Mercredi 16 octobre 2024

À 15 heures

- Questions d'actualité au Gouvernement

- Délai limite pour l'inscription des auteurs de questions : mercredi 16 octobre à 11 heures

À 16 h 30 et le soir

- Suite de la proposition de loi portant **programmation nationale** et **simplification normative** dans le **secteur économique de l'énergie**, présentée par M. Daniel GREMILLET, Mme Dominique ESTROSI SASSONE, M. Bruno RETAILLEAU et plusieurs de leurs collègues (texte de la commission, n° 643, 2023-2024) (demande du groupe Les Républicains)

De 10 h 30 à 13 heures et de 14 h 30 à 16 heures

(Ordre du jour réservé au groupe SER)

- Proposition de loi visant à **renforcer l'indépendance** des **médias** et à mieux **protéger** les **journalistes**, présentée par Mme Sylvie ROBERT et plusieurs de ses collègues (n° 741, 2023-2024)

Ce texte a été envoyé à la commission de la culture, de l'éducation, de la communication et du sport avec une saisine pour avis de la commission des lois.

- Délai limite pour le dépôt des amendements de commission : lundi 7 octobre à 12 heures
- Réunion de la commission pour le rapport et le texte : mercredi 9 octobre matin
- Délai limite pour le dépôt des amendements de séance : lundi 14 octobre à 12 heures
- Réunion de la commission pour examiner les amendements de séance : mercredi 16 octobre matin
- Temps attribué aux orateurs des groupes dans la discussion générale : 45 minutes
- Délai limite pour les inscriptions de parole dans la discussion générale : mercredi 16 octobre à 15 heures

- Proposition de loi visant à **mettre à contribution** les **Ehpad privés à but lucratif** réalisant des **profits excessifs**, présentée par M. Jean-Luc FICHET et plusieurs de ses collègues (n° 682, 2023-2024)

Ce texte a été envoyé à la commission des finances.

- Délai limite pour le dépôt des amendements de commission : lundi 7 octobre à 12 heures
- Réunion de la commission pour le rapport et le texte : mercredi 9 octobre matin
- Délai limite pour le dépôt des amendements de séance : lundi 14 octobre à 12 heures
- Réunion de la commission pour examiner les amendements de séance : mercredi 16 octobre matin
- Temps attribué aux orateurs des groupes dans la discussion générale : 45 minutes
- Délai limite pour les inscriptions de parole dans la discussion générale : mercredi 16 octobre à 15 heures

À l'issue de l'espace réservé au groupe SER

- Explications de vote puis vote sur la proposition de loi visant à **sécuriser le mécanisme de purge des nullités**, présentée par MM. François-Noël BUFFET, Philippe BONNECARRÈRE et plusieurs de leurs collègues (procédure accélérée) (n° 660, 2023-2024) (demande de la commission des lois)

Ce texte a été envoyé à la commission des lois. Il est examiné conformément à la procédure de législation en commission selon laquelle le droit d'amendement des sénateurs et du Gouvernement s'exerce en commission.

- Délai limite pour le dépôt des amendements de commission : lundi 7 octobre à 12 heures
- Réunion de la commission pour le rapport et le texte : mercredi 9 octobre à 14 heures
- Délai limite pour le dépôt des amendements de séance, en application de l'article 47 quater, alinéa 1, du Règlement : lundi 14 octobre à 12 heures
- Délai limite de demande de retour à la procédure normale : vendredi 11 octobre à 17 heures
- Lors de la séance, seuls peuvent intervenir le Gouvernement, les représentants de la commission pendant 7 minutes et, pour explication de vote, un représentant par groupe pour une durée ne pouvant excéder 5 minutes chacun, ainsi qu'un sénateur ne figurant sur la liste d'aucun groupe pour une durée ne pouvant excéder 3 minutes
- Délai limite pour les inscriptions des orateurs des groupes : mercredi 16 octobre à 15 heures

- Proposition de loi visant à assouplir la gestion des **compétences « eau » et « assainissement »**, présentée par M. Jean-Michel ARNAUD et plusieurs de ses collègues (n° 556, 2023-2024) (demande du groupe UC)

Ce texte a été envoyé à la commission des lois.

- Délai limite pour le dépôt des amendements de commission : lundi 3 juin à 12 heures
- Réunion de la commission pour le rapport et le texte : mercredi 5 juin matin
- Délai limite pour le dépôt des amendements de séance : jeudi 10 octobre à 12 heures
- Réunion de la commission pour examiner les amendements de séance : mercredi 16 octobre matin
- Temps attribué aux orateurs des groupes dans la discussion générale : 1 heure
- Délai limite pour les inscriptions de parole dans la discussion générale : mercredi 16 octobre à 15 heures

SEMAINE RÉSERVÉE PAR PRIORITÉ AU GOUVERNEMENT

Mardi 22 octobre 2024

À 9 h 30

- Questions orales

À 14 h 30

- Éloge funèbre de Jean-Pierre BANSARD

À 15 h 15 et le soir

- Explications de vote des groupes puis scrutin public solennel sur le projet de loi de **simplification** de la **vie économique** (procédure accélérée) (texte de la commission, n° 635, 2023-2024)

- Temps attribué aux orateurs des groupes pour les explications de vote, à raison d'un orateur par groupe : 7 minutes pour chaque groupe et 3 minutes pour les sénateurs ne figurant sur la liste d'aucun groupe
- Délai limite pour les inscriptions de parole : lundi 21 octobre à 15 heures
- Délai limite pour le dépôt des délégations de vote : mardi 22 octobre à 12 h 30

- Sous réserve de sa transmission, projet de loi relatif aux **résultats** de la **gestion** et portant **approbation** des **comptes** de l'année **2023** (procédure accélérée) (A.N., n° 3)

Ce texte sera envoyé à la commission des finances.

- Réunion de la commission pour le rapport : mercredi 16 octobre matin
- Délai limite pour le dépôt des amendements de séance : lundi 21 octobre à 12 heures
- Réunion de la commission pour examiner les amendements de séance : mardi 22 octobre en début d'après-midi
- Temps attribué aux orateurs des groupes dans la discussion générale : 1 heure
- Délai limite pour les inscriptions de parole dans la discussion générale : lundi 21 octobre à 15 heures

- Sous réserve de sa transmission, projet de loi d'**approbation** des **comptes** de la **sécurité sociale** de l'année **2023** (procédure accélérée) (A.N., n° 4)

Ce texte sera envoyé à la commission des affaires sociales avec une saisine pour avis de la commission des finances.

- Réunion de la commission pour le rapport : mercredi 16 octobre matin
- Délai limite pour le dépôt des amendements de séance : lundi 21 octobre à 12 heures
- Réunion de la commission pour examiner les amendements de séance : mardi 22 octobre après-midi
- Temps attribué aux orateurs des groupes dans la discussion générale : 1 heure
- Délai limite pour les inscriptions de parole dans la discussion générale : lundi 21 octobre à 15 heures

Mercredi 23 octobre 2024

À 15 heures

- Questions d'actualité au Gouvernement

- Délai limite pour l'inscription des auteurs de questions : mercredi 23 octobre à 11 heures

- Proposition de loi organique visant à **reporter** le **renouvellement général** des **membres** du **congrès** et des **assemblées** de **province** de la **Nouvelle-Calédonie**, présentée par M. Patrick KANNER et plusieurs de ses collègues (procédure accélérée) (n° 759, 2023-2024)

Ce texte a été envoyé à la commission des lois.

- Délai limite pour le dépôt des amendements de commission : lundi 14 octobre à 12 heures
- Réunion de la commission pour le rapport et le texte : mercredi 16 octobre matin
- Délai limite pour le dépôt des amendements de séance : lundi 21 octobre à 12 heures
- Réunion de la commission pour examiner les amendements de séance : mercredi 23 octobre matin
- Temps attribué aux orateurs des groupes dans la discussion générale : 1 heure
- Délai limite pour les inscriptions de parole dans la discussion générale : mardi 22 octobre à 15 heures

- Proposition de loi organique portant **réforme** du **financement** de l'**audiovisuel public**, présentée par M. Cédric VIAL, Mme Catherine MORIN-DESAILLY, MM. Roger KAROUTCHI, Laurent LAFON et plusieurs de leurs collègues (procédure accélérée) (n° 720, 2023-2024)

Ce texte a été envoyé à la commission des finances.

- Délai limite pour le dépôt des amendements de commission : lundi 14 octobre à 12 heures
- Réunion de la commission pour le rapport et le texte : mercredi 16 octobre matin
- Délai limite pour le dépôt des amendements de séance : lundi 21 octobre à 12 heures
- Réunion de la commission pour examiner les amendements de séance : mercredi 23 octobre matin
- Temps attribué aux orateurs des groupes dans la discussion générale : 1 heure
- Délai limite pour les inscriptions de parole dans la discussion générale : mardi 22 octobre à 15 heures

SEMAINE SÉNATORIALE

Mardi 29 octobre 2024

À 14 h 30 et le soir

- Proposition de loi visant à **assurer l'équilibre** du **régime d'indemnisation** des **catastrophes naturelles**, présentée par Mme Christine LAVARDE et plusieurs de ses collègues (n° 612, 2023-2024) (demande de la commission des finances)

Ce texte a été envoyé à la commission des finances avec une saisine pour avis de la commission de l'aménagement du territoire et du développement durable.

- Délai limite pour le dépôt des amendements de commission : lundi 21 octobre à 12 heures
- Réunion de la commission pour le rapport et le texte : mercredi 23 octobre matin
- Délai limite pour le dépôt des amendements de séance : lundi 28 octobre à 12 heures
- Réunion de la commission pour examiner les amendements de séance : mardi 29 octobre en début d'après-midi
- Temps attribué aux orateurs des groupes dans la discussion générale : 1 heure
- Délai limite pour les inscriptions de parole dans la discussion générale : lundi 28 octobre à 15 heures

Mercredi 30 octobre 2024

À 15 heures

- Questions d'actualité au Gouvernement

- Délai limite pour l'inscription des auteurs de questions : mercredi 30 octobre à 11 heures

- Proposition de loi, adoptée par l'Assemblée nationale, visant la **prise en charge intégrale** des **soins** liés au **traitement** du **cancer** du **sein** par l'**assurance maladie** (n° 653, 2023-2024)

Ce texte a été envoyé à la commission des affaires sociales.

- Délai limite pour le dépôt des amendements de commission : lundi 21 octobre à 12 heures
- Réunion de la commission pour le rapport et le texte : mercredi 23 octobre matin
- Délai limite pour le dépôt des amendements de séance : lundi 28 octobre à 12 heures
- Réunion de la commission pour examiner les amendements de séance : mercredi 30 octobre matin
- Temps attribué aux orateurs des groupes dans la discussion générale : 45 minutes
- Délai limite pour les inscriptions de parole dans la discussion générale : mardi 29 octobre à 15 heures

- Proposition de loi constitutionnelle instaurant une **Charte** des **services publics** présentée par Mme Cécile CUKIERMAN, M. Ian BROSSAT et plusieurs de leurs collègues (n° 760, 2023-2024)

Ce texte a été envoyé à la commission des lois.

- Délai limite pour le dépôt des amendements de commission : lundi 21 octobre à 12 heures
- Réunion de la commission pour le rapport et le texte : mercredi 23 octobre matin
- Délai limite pour le dépôt des amendements de séance : lundi 28 octobre à 12 heures
- Réunion de la commission pour examiner les amendements de séance : mercredi 30 octobre matin
- Temps attribué aux orateurs des groupes dans la discussion générale : 45 minutes
- Délai limite pour les inscriptions de parole dans la discussion générale : mardi 29 octobre à 15 heures

SEMAINE RÉSERVÉE PAR PRIORITÉ AU GOUVERNEMENT

Mardi 5 novembre 2024

À 9 h 30

- Questions orales

À 14 h 30 et, éventuellement, le soir

- Explications de vote puis vote sur la deuxième lecture de la proposition de loi visant à améliorer le repérage et l'accompagnement des personnes présentant des **troubles du neuro-développement** et à favoriser le répit des proches aidants (n° 570, 2023-2024)

Ce texte a été envoyé à la commission des affaires sociales. Il est examiné conformément à la procédure de législation en commission selon laquelle le droit d'amendement des sénateurs et du Gouvernement s'exerce en commission.

- Délai limite pour le dépôt des amendements de commission : lundi 28 octobre à 12 heures
- Réunion de la commission pour le rapport et le texte : mercredi 30 octobre à 8 h 30
- Délai limite pour le dépôt des amendements de séance, en application de l'article 47 quater, alinéa 1, du Règlement : lundi 4 novembre à 12 heures
- Délai limite de demande de retour à la procédure normale : jeudi 31 octobre à 17 heures
- Lors de la séance, seuls peuvent intervenir le Gouvernement, les représentants de la commission pendant 7 minutes et, pour explication de vote, un représentant par groupe pour une durée ne pouvant excéder 5 minutes chacun, ainsi qu'un sénateur ne figurant sur la liste d'aucun groupe pour une durée ne pouvant excéder 3 minutes
- Délai limite pour les inscriptions des orateurs des groupes : lundi 4 novembre à 15 heures

- Proposition de loi tendant à **renforcer** les **moyens** de **surveillance** des **individus condamnés** pour des **infractions sexuelles, violentes** ou **terroristes**, présentée par Mme Marie MERCIER et plusieurs de ses collègues (n° 756, 2023-2024)

Ce texte a été envoyé à la commission des lois.

- Délai limite pour le dépôt des amendements de commission : lundi 28 octobre à 12 heures
- Réunion de la commission pour le rapport et le texte : mercredi 30 octobre à 8 h 30
- Délai limite pour le dépôt des amendements de séance : lundi 4 novembre à 12 heures
- Réunion de la commission pour examiner les amendements de séance : mardi 5 novembre en début d'après-midi
- Temps attribué aux orateurs des groupes dans la discussion générale : 1 heure
- Délai limite pour les inscriptions de parole dans la discussion générale : lundi 4 novembre à 15 heures

Mercredi 6 novembre 2024

À 15 heures

- Questions d'actualité au Gouvernement

- Délai limite pour l'inscription des auteurs de questions : mercredi 6 novembre à 11 heures

- Débat sur **le rapport sur la situation des finances publique locales remis en application de l'article 52 de la loi organique relative aux lois de finances**

- Temps attribué à la commission des finances : 8 minutes
- Réponse du Gouvernement pour une durée équivalente
- Après la réponse du Gouvernement, séquence de 16 questions réponses :
 - 2 minutes, y compris la réplique
 - Possibilité de réponse du Gouvernement pour une durée équivalente
 - Possibilité pour le Gouvernement de répondre à une réplique pendant 1 minute et à l'auteur de la question de répondre de nouveau pendant 1 minute
- Conclusion par la commission des finances : 5 minutes
- Délai limite pour les inscriptions de parole dans le débat : mardi 5 novembre à 15 heures

SEMAINE DE CONTRÔLE

Mardi 12 novembre 2024

À 14 heures

Travaux de la commission des affaires européennes, des délégations et des instances temporaires (jusqu'à 17 heures) et des commissions permanentes (à partir de 17 heures).

À 18 h 30

- Débat sur le thème : « **Nouvelle Commission** : quelle **politique européenne** et quelle **influence** pour la France ? » (demande du groupe Les Républicains)

- Temps attribué au groupe Les Républicains : 8 minutes
- Temps attribué aux orateurs des groupes : 1 heure
- Possibilité pour le Gouvernement de prendre la parole après chaque orateur pour une durée de 2 minutes ; possibilité pour l'orateur de répliquer pendant 1 minute
- Temps de réponse du Gouvernement : 5 minutes
- Conclusion par le groupe Les Républicains : 5 minutes
- Délai limite pour les inscriptions de parole dans le débat : vendredi 8 novembre à 15 heures

Le soir

- Débat sur le thème : « **Gestion de l'eau** : bilan de l'été 2024 et **perspective** pour mieux gérer la ressource » (demande du groupe Les Républicains)

- Temps attribué au groupe Les Républicains : 8 minutes
- Temps attribué aux orateurs des groupes : 1 heure
- Possibilité pour le Gouvernement de prendre la parole après chaque orateur pour une durée de 2 minutes ; possibilité pour l'orateur de répliquer pendant 1 minute
- Temps de réponse du Gouvernement : 5 minutes
- Conclusion par le groupe Les Républicains : 5 minutes
- Délai limite pour les inscriptions de parole dans le débat : vendredi 8 novembre à 15 heures

Mercredi 13 novembre 2024

À 15 heures

- Questions d'actualité au Gouvernement

- Délai limite pour l'inscription des auteurs de questions : mercredi 13 novembre à 11 heures

De 16 h 30 à 20 h 30

(Ordre du jour réservé au groupe RDSE)

- Proposition de loi instituant une ordonnance de **sûreté** de l'**enfant victime de violences**, présentée par Mme Maryse CARRÈRE (n° 530, 2023-2024)

Ce texte a été envoyé à la commission des lois.

- Délai limite pour le dépôt des amendements de commission : lundi 4 novembre à 12 heures
- Réunion de la commission pour le rapport et le texte : mercredi 6 novembre matin
- Délai limite pour le dépôt des amendements de séance : mardi 12 novembre à 12 heures
- Réunion de la commission pour examiner les amendements de séance : mercredi 13 novembre matin
- Temps attribué aux orateurs des groupes dans la discussion générale : 45 minutes
- Délai limite pour les inscriptions de parole dans la discussion générale : mardi 12 novembre à 15 heures

- Proposition de loi visant à **limiter** le **paiement** en **espèces**, présentée par M. Christian BILHAC et plusieurs de ses collègues (n° 628, 2023-2024)

Ce texte a été envoyé à la commission des finances.

- Délai limite pour le dépôt des amendements de commission : lundi 4 novembre à 12 heures
- Réunion de la commission pour le rapport et le texte : mercredi 6 novembre matin
- Délai limite pour le dépôt des amendements de séance : mardi 12 novembre à 12 heures
- Réunion de la commission pour examiner les amendements de séance : mercredi 13 novembre matin
- Temps attribué aux orateurs des groupes dans la discussion générale : 45 minutes
- Délai limite pour les inscriptions de parole dans la discussion générale : mardi 12 novembre à 15 heures

Le soir

- Débat sur le thème « Financement de la **sécurité civile : soutenir les SDIS** dans leur gestion des nouveaux risques » (demande du groupe RDSE)

- Temps attribué au groupe du Rassemblement Démocratique et Social européen : 8 minutes
- Temps attribué aux orateurs des groupes : 1 heure
- Possibilité pour le Gouvernement de prendre la parole après chaque orateur pour une durée de 2 minutes ; possibilité pour l'orateur de répliquer pendant 1 minute
- Temps de réponse du Gouvernement : 5 minutes
- Conclusion par le groupe du Rassemblement Démocratique et Social européen : 5 minutes
- Délai limite pour les inscriptions de parole dans le débat : mardi 12 novembre à 15 heures

Jeudi 14 novembre 2024

De 10 h 30 à 13 heures et de 14 h 30 à 16 heures

(Ordre du jour réservé au groupe Les Indépendants)

- Proposition de loi visant à **interdire** le **démarchage téléphonique**, présentée par M. Pierre-Jean VERZELEN (n° 782, 2023-2024)

Ce texte a été envoyé à la commission des lois.

- Délai limite pour le dépôt des amendements de commission : lundi 4 novembre à 12 heures
- Réunion de la commission pour le rapport et le texte : mercredi 6 novembre matin
- Délai limite pour le dépôt des amendements de séance : mardi 12 novembre à 12 heures
- Réunion de la commission pour examiner les amendements de séance : mercredi 13 novembre matin
- Temps attribué aux orateurs des groupes dans la discussion générale : 45 minutes
- Délai limite pour les inscriptions de parole dans la discussion générale : mercredi 13 novembre à 15 heures

Jeudi 14 novembre 2024 - De 10 h 30 à 13 heures et de 14 h 30 à 16 heures (suite)

- Proposition de loi constitutionnelle visant à accélérer le **redressement des finances publiques**, présentée par Mme Vanina PAOLI-GAGIN (n° 783, 2023-2024)

Ce texte a été envoyé à la commission des lois.

- Délai limite pour le dépôt des amendements de commission : lundi 4 novembre à 12 heures
- Réunion de la commission pour le rapport et le texte : mercredi 6 novembre matin
- Délai limite pour le dépôt des amendements de séance : mardi 12 novembre à 12 heures
- Réunion de la commission pour examiner les amendements de séance : mercredi 13 novembre matin
- Temps attribué aux orateurs des groupes dans la discussion générale : 45 minutes
- Délai limite pour les inscriptions de parole dans la discussion générale : mercredi 13 novembre à 15 heures

De 16 heures à 20 heures

(Ordre du jour réservé au groupe RDPI)

- Proposition de résolution en application de l'article 34-1 de la Constitution, visant à **condamner les actions des rebelles houthis en mer Rouge** et à appeler à une action internationale pour protéger le **commerce maritime**, présentée par Mme Nicole DURANTON, M. François PATRIAT et plusieurs de leurs collègues (n° 1, 2024-2025)

- Temps attribué à l'auteur de la proposition de résolution : 10 minutes
- Temps attribué aux orateurs des groupes dans la discussion générale : 45 minutes
- Délai limite pour les inscriptions de parole dans la discussion générale : mercredi 13 novembre à 15 heures
- Les interventions des orateurs vaudront explications de vote.

- Proposition de loi visant à interdire la **corrida** et les **combats de coqs** en présence de mineurs de moins de seize ans, présentée par Mme Samantha CAZEBONNE et plusieurs de ses collègues (n° 475, 2023-2024)

Ce texte a été envoyé à la commission des lois.

- Délai limite pour le dépôt des amendements de commission : lundi 4 novembre à 12 heures
- Réunion de la commission pour le rapport et le texte : mercredi 6 novembre matin
- Délai limite pour le dépôt des amendements de séance : mardi 12 novembre à 12 heures
- Réunion de la commission pour examiner les amendements de séance : mercredi 13 novembre matin
- Temps attribué aux orateurs des groupes dans la discussion générale : 45 minutes
- Délai limite pour les inscriptions de parole dans la discussion générale : mercredi 13 novembre à 15 heures

PROJET DE LOI DE FINANCEMENT DE LA SÉCURITÉ SOCIALE

Lundi 18 novembre 2024

À 16 h, le soir et la nuit

- Sous réserve de son dépôt et de sa transmission, projet de loi de **financement de la sécurité sociale** pour **2025**

Ce texte a été envoyé à la commission des affaires sociales avec une saisine pour avis de la commission des finances.

- Réunion de la commission pour le rapport : mercredi 13 novembre matin
- Délai limite pour le dépôt des amendements de séance : vendredi 15 novembre à 12 heures
- Réunion de la commission pour examiner les amendements de séance : lundi 18 novembre en début d'après-midi et à la suspension du soir, et mardi 19 novembre en début d'après-midi et à la suspension du soir
- Temps attribué à la rapporteure générale de la commission des affaires sociales dans la discussion générale : 10 minutes
- Temps attribué aux rapporteurs de branche et au rapporteur pour avis : 5 minutes
- Temps attribué au président de la commission des affaires sociales : 5 minutes
- Temps attribué aux orateurs des groupes : 1 h 30
- Délai limite pour les inscriptions de parole dans la discussion générale : vendredi 15 novembre à 15 heures

Mardi 19 novembre 2024

À 14 h 30, le soir et la nuit

- Sous réserve de son dépôt et de sa transmission, suite du projet de loi de **financement de la sécurité sociale** pour **2025**

Mercredi 20 novembre 2024

À 15 heures

- Questions d'actualité au Gouvernement

- Délai limite pour l'inscription des auteurs de questions : mercredi 20 novembre à 11 heures

À 16 h 30, le soir et la nuit

- Sous réserve de son dépôt et de sa transmission, suite du projet de loi de **financement de la sécurité sociale** pour **2025**

Jeudi 21 novembre 2024

À 10 h 30, l'après-midi, le soir et la nuit

- Sous réserve de son dépôt et de sa transmission, suite du projet de loi de **financement de la sécurité sociale** pour **2025**

Vendredi 22 novembre 2024

À 9 h 30, l'après-midi, le soir et la nuit

- Sous réserve de son dépôt et de sa transmission, suite du projet de loi de **financement de la sécurité sociale** pour **2025**

Éventuellement, samedi 23 novembre 2024

À 9 h 30, 14 h 30 et le soir

- Sous réserve de son dépôt et de sa transmission, suite du projet de loi de **financement de la sécurité sociale** pour **2025**

PROJET DE LOI DE FINANCES

Mardi 26 novembre 2024

- Sous réserve de son dépôt et de sa transmission, explications de vote des groupes puis scrutin public solennel sur le projet de loi de **financement de la sécurité sociale** pour **2025**

Jeudi 12 décembre 2024

- Sous réserve de son dépôt et de sa transmission, explications de vote des groupes puis scrutin public solennel sur le projet de **loi de finances** pour **2025**

Commémoration, dans l'hémicycle, le 7 novembre 2024 à 10 h 30, de la séance inaugurale de l'Assemblée consultative provisoire, le 9 novembre 1944

**Prochaine réunion de la Conférence des Présidents :
Mercredi 6 novembre 2024, à 18 heures**